



## Les Brèves de l'AFE - n° 64

Du 16 au 31 mars 2011

### Revue de presse

*Il s'agit d'un relevé de ce qui a été vu dans la presse écrite autre que LUX ou sur le web. Elle n'exprime pas le point de vue de l'AFE. Si vous souhaitez réagir sur un article, écrivez-nous à [afe@afe-eclairage.com.fr](mailto:afe@afe-eclairage.com.fr)*

« Le 10 février dernier, le Syndicat National de l'Enseignement et de la Signalétique (SYNAFEL), le Groupement Professionnel de la Sérigraphie Française (GPSF) et la Digital Media Association France (ex APCAD) ont signé une lettre d'engagement qui annonce la création d'une Fédération de la Communication Visuelle » représentant quelques 700 entreprises. L'objectif est de créer un lobby autour de la communication visuelle afin de peser dans les débats actuels.

(Sign info - Mars / Avril 2011)

La France s'est engagée à réduire par quatre ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Or, le secteur du bâtiment représente 42 % de la consommation énergétique française et émet 123 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an, soit un quart des rejets. La réglementation thermique (RT) 2012 doit contribuer à économiser entre 13 et 35 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> à horizon 2020.

(Habitat et Société - Mars 2011)

Samsung cherche de nouveaux relais de croissance dans la santé, l'énergie ou l'éducation, avec l'objectif de tripler son chiffre d'affaires à l'horizon 2020 (135 milliards de dollars en 2010).

Cette stratégie de diversification passe, notamment en France, par la distribution de lampes à LED. Selon Philippe Barthelet, vice-président de Samsung France, « Notre notoriété dans l'univers grand public plaide pour la marque Samsung lorsque nous négocions avec des directions achats ».

([La Tribune](#) - 17 mars / [L'Usine Nouvelle](#) - 24 mars 2011)

« Le consommateur éclairé ne sait plus à quelle ampoule se fier » avec la disparition progressive des lampes à incandescence. « Il n'a jamais été aussi difficile de vendre des ampoules. Les gens ont peur du mercure, ils craignent que les LED fassent mal aux yeux, et quand on leur propose des halogènes, ils disent que, dans dix ans, on découvrira que le gaz était cancérigène... » explique le chef du rayon luminaire du Bazar d'électricité à Paris.

(Le Monde - 21 mars 2011)

*Note de l'AFE : Pour plus de renseignements sur le calendrier d'interdiction de mise sur le marché des lampes énergivores, voir le Flash info de l'AFE en cliquant [ici](#). Vous trouverez un document simplifié sur les technologies de substitution à l'incandescence sur le site de l'AFE, ou en cliquant [ici](#).*

*L'AFE a édité plusieurs point de vue sur ces sujets, téléchargeables en ligne ou en cliquant sur les liens suivants : « [Enjeux sanitaires liés à la lumière des LED](#) » et « [Lampes fluorescentes compactes, santé et environnement](#) »*

*Enfin, pour donner votre avis sur ces textes (règlement européen et convention volontaire française – Grenelle de l'environnement), venez participer au débat traitant de ce sujet sur [notre Forum](#).*

La municipalité de Cognac s'est fixé comme objectif de réduire de 65 % sa facture d'électricité en 3 ans, et commence par une « révision » de l'éclairage public, à laquelle la ville consacre cette année 100 000 €.



Le service de la ville remplace ainsi les anciennes technologies amenées à disparaître au fur et à mesure « que les vieilles lampes grillent ». Un certain nombre de « lampadaires à boules » ont ainsi été retirés ces derniers temps. Il en reste encore 250.

« Dans le même esprit, des allées entières de lampes superfétatoires ont été rayées de la carte. «*Quand on les a enlevées, aucune plainte n'est remontée. C'est dire si elles ne servaient à rien.*» La traque aux luminaires inutiles se poursuit ».

Les armoires sont tour à tour équipées d'horloges astronomiques permettant d'économiser 45 mn d'éclairage le matin et autant le soir, et les feux tricolores sont équipés de LED.

A la question de l'extinction à certaines heures de la nuit : « *La chose a déjà été envisagée, répond Jean-François Hérouard, adjoint au développement durable. Dans certains endroits, ça pourrait se faire, mais ça demande encore réflexion. Les économies qui en résulteraient ne seraient pas forcément significatives.*»

([La charente libre](#) - 22 mars 2011)

*Note de l'AFE : voir notamment le guide sur les nuisances dues à la lumière, aux éditions LUX ([cliquez ici](#)), où l'AFE fait ses recommandations pour assurer un éclairage aussi respectueux que possible de son environnement, tout en garantissant les fonctions de base : voir et être vu.*

*L'AFE a également fait un Point de vue sur la sécurité routière, ainsi que de nombreuses conférences sur le sujet. Le Point de vue est disponible dans la base documentaire du site de l'AFE, ou en [cliquant ici](#).*

*Enfin, le dernier numéro de la revue LUX donne la parole à Raymond Bouclé, président du centre régional AFE Bretagne, qui rappelle le rôle de l'éclairage public et les risques liés à la coupure pure et simple de l'éclairage public.*

Samedi 26 mars, le WWF invitait la terre entière à éteindre les lumières pendant une heure « pour marquer l'engagement planétaire dans la lutte contre le changement climatique » (opération Earth Hour).

131 pays ont participé à l'évènement. Des monuments célèbres à l'instar de l'Opéra de Sydney, de la tour Burj Khalifa à Dubai, du Palais Royal en Thaïlande et de la Tour Eiffel ont été « plongés dans le noir ».

« En 2009, la France plongée dans l'obscurité pendant une heure a ainsi fait baisser sa consommation d'électricité de 1 %, soit 800 mégawatts. »

(ActuEnvironnement - 23 mars / [Aquitaine Online](#) - 24 mars 2011)

Selon une étude menée conjointement par le consortium Epic et le cabinet Yole, le marché mondial des LED, toutes puissances confondues, a repris un rythme de croissance élevé en 2010. Cela devrait durer au moins jusqu'en 2015. Entre 2009 et 2015, sa croissance annuelle moyenne devrait être de 28,5 %. Il devrait atteindre 25,7 milliards de dollars dans 5 ans. « De manière encore plus parlante, ce secteur d'activité devrait quasiment doubler son chiffre d'affaires entre 2010 et 2012 et également entre 2012 et 2020, date à laquelle il devrait approcher les 30 milliards de dollars ».

En 2010, les écrans LCD sont devenus le premier débouché des LED, suivi des écrans de téléphones mobiles puis de l'éclairage général. Ce troisième secteur devrait, en 2015, peser autant que les écrans LCD, et prendre la première place l'année suivante.

« Cette perspective très alléchante pour l'éclairage à LED est toutefois conditionnée par la capacité des principaux acteurs de l'industrie des LED de puissance à réaliser dans les années à venir des progrès significatifs en termes de performances de leurs produits mais aussi de rendement de production. L'objectif étant d'abaisser d'un facteur 10, d'ici à 2020, le coût du lumen émis par les LED de puissance. »

([Electroniques](#) - 23 mars 2011)

L'étude d'Epic et de Yole dresse également le top 14 des fabricants mondiaux de LED en 2009. Le japonais Nichia est resté le numéro 1 mondial, avec un chiffre d'affaires de 1,2



milliard de dollars, deux fois plus élevé que son dauphin, Osram. La troisième place est occupée par Samsung, qui a récemment annoncé un vaste plan de développement de ses capacités de production.

([Electroniques](#) - 23 mars 2011)

La ville de Quimper a participé à l'opération mondiale Earth Hour, visant à éteindre les lumières pendant une heure afin de sensibiliser les populations aux économies d'énergie. A cette occasion, la ville a rappelé son engagement dans la rénovation de son parc d'éclairage public, et dans la maîtrise des consommations qui représentent, pour l'éclairage, 450 000 € pour 9 287 points lumineux.

Il ne reste que 156 luminaires « boules » à Quimper, et ils seront tous remplacés l'an prochain pour un gain énergétique de 56 % par point lumineux. Des horloges astronomiques et des variateurs vont également être installés. En 2011, l'investissement se portera à 260 000 €.

(OuestFrance / Le Progrès - 25 mars 2011)

« La cathédrale Notre-Dame, l'hôtel de Ville, les opéras Garnier et Bastille, de nombreux ponts, fontaines et places de la capitale ont été plongés dans le noir samedi soir à 20 h 30 pour l'opération "Earth Hour, 60 minutes pour la planète", visant à sensibiliser aux problèmes du réchauffement climatique. » Opération lancée en France, devant la Tour Eiffel, par Isabelle Autissier, présidente de la section française du WWF.

Le ministre de l'Ecologie, Nathalie Kosciusko-Morizet a, à cette occasion, invité les français à limiter leur consommation d'énergie toute l'année.

129 villes françaises parmi lesquelles Lyon, Marseille, Strasbourg et Toulon avaient elles aussi annoncé leur participation à ce mouvement mondial d'extinction des lumières.

« Des opposants à l'opération, réunis au sein du "Collectif contre l'obscurantisme", rassemblant différents mouvements libéraux, avaient appelé à une contre-manifestation baptisée "Six minutes pour les lumières" en éclairant à la torche les bâtiments "frappés par l'obscurité", estimant "qu'il est inutile d'éteindre les lumières pour réfléchir" ».

([AFP](#) - 27 mars 2011)

Siemens a annoncé, lundi 28 mars, vouloir introduire en bourse, à l'automne 2011, sa filiale Osram, « ce qui pourrait constituer la plus importante opération de ce type depuis des années en Allemagne ». « *Siemens entend rester à long terme un actionnaire de référence* », tout en précisant que sa participation restera minoritaire.

Osram pèse près de 4,7 milliards d'euros et emploie quelques 40 000 personnes dans le monde.

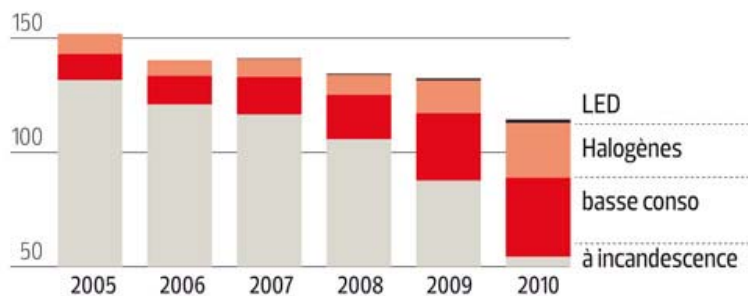
« *En cotant la valeur en Bourse, nous entendons donner à Osram sa complète liberté entrepreneuriale afin qu'il développe sa position de leader dans un marché de l'éclairage bousculé par les changements technologiques* », a déclaré Peter Loescher, le PDG de Siemens.

([Le Parisien](#) - 28 mars / [Zone Bourse](#) / [DailyBourse](#) / [TradingSat](#) / [Cercle Finance](#) / [Reuters France](#) - 29 mars 2011)

« Le marché de l'éclairage poursuit sa mue »

Les marques de distributeurs pour les lampes à LED, halogènes, ou fluocompactes « sont aujourd'hui largement présentes. [...] Néanmoins, les spécialistes de l'éclairage, avec en tête Philips Lighting, Osram et GE Lighting, ont réussi à conserver des positions fortes avec environ 60 % du marché ».

Et demain : « la menace viendra des LED ». Les perspectives attirent de nouveaux acteurs, notamment des géants du monde de l'électronique : « Toshiba, Sharp, Panasonic, ou Samsung qui lorgnent désormais ce marché ».



## Le volume total du marché de l'ampoule en recul

ÉVOLUTION DES VENTES, en millions Source : GfK

(Le Figaro - 28 mars 2011)

*Note de l'AFE : voir l'avis de l'AFE dans la note suivante.*

La disparition progressive des lampes à incandescence impose de nouveaux repères aux consommateurs. Depuis juin dernier les lampes à incandescence de 60 W ont été retirées de la vente, et celles de 40 W le seront en août 2011.

« Désormais, les ampoules s'affichent dans une nouvelle unité, le lumen, qui quantifie le flux lumineux. La différence ? Simple : deux lampes peuvent afficher la même puissance électrique, mais ne pas diffuser la même quantité de lumière... »

Deuxième changement de taille : la température de couleur. Là où toutes les lampes à incandescence éclairaient de la même manière (lumière chaude, jaune-orangée), les lampes fluocompactes et lampes à LED existent en température de couleur chaude ou froide. Il faut donc être attentif à ce critère au moment de l'achat.

Halogènes, fluocompactes, lampes à LED... Au final, la lampe parfaite n'existe pas : tout est affaire de compromis entre efficacité énergétique et qualité de lumière.

(Science et vie - Avril 2011)

*Note de l'AFE : les dates données par Science et vie sont celles du calendrier français, issu du Grenelle l'environnement. Le calendrier et le périmètre des lampes concernées ne sont pas les mêmes que ceux imposés par le règlement européen 244/2009. Pour plus de renseignements, voir le Flash info de l'AFE en cliquant ici. Vous trouverez un document simplifié sur les technologies de substitution à l'incandescence sur le site de l'AFE, ou en cliquant ici.*

*Enfin, pour donner votre avis sur ces textes (règlement européen et convention volontaire française – Grenelle de l'environnement), venez participer au débat traitant de ce sujet sur notre Forum.*

Les lampes de substitution à l'incandescence : quelle lampe pour quelle pièce ?

- Fluocompactes : dans le salon et les chambres, en température de couleur chaude (3 000 K). Dans le bureau et le garage, en température de couleur plus froide (5 000 K).
- Halogènes : dans la cuisine, la salle de bains et les couloirs et lieux passants.
- Lampes à LED : pour la lecture, la veillesse des enfants et l'éclairage extérieur.

Les lampes à LED : leurs qualités varient énormément d'un fabricant à l'autre. "Le marché est pourri par des fabricants opportunistes qui vendent des produits de très mauvaise qualité !", regrette Bernard Duval, délégué général de l'AFE.

Quel risque pour la santé ?

« Science & Vie l'annonçait déjà en septembre 2009 [voir n° 1104, p. 74] : les risques liés aux lampes fluocompactes sont très limités. On accusait pourtant cette technologie de bien des maux : le mercure qu'elles contiennent risquait de nous empoisonner ; le champ électromagnétique qu'elles dégagent pouvait provoquer cancers et maux de tête ; les rayons UV qu'elles émettent risquaient de provoquer des maladies de peau. Trois études menées par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, le Comité scienti-

fique sur les risques sanitaires émergents et nouvellement identifiés, ainsi que la Commission de sécurité des consommateurs ont depuis tranché : même si toutes recommandent de nouvelles mesures, aucune n'a relevé d'impact sur la santé dans des conditions normales d'utilisation (distance minimale de 30 cm). Quant aux LED, dont le rayonnement bleuté pourrait abîmer la rétine, l'Agence nationale de sécurité sanitaire préconise depuis fin 2010 d'éviter de les regarder directement. »

(Science et vie - Avril 2011)

*Note de l'AFE : l'AFE a édité plusieurs point de vue sur ces sujets, téléchargeables en ligne ou en cliquant sur les liens suivants : « [Enjeux sanitaires liés à la lumière des LED](#) » et « [Lampes fluorescents compacts, santé et environnement](#) ».*

**Prochaines manifestations AFE** (Pour vous inscrire en ligne à ces événements : RDV sur les pages régionales de [www.afe-eclairage.com.fr](http://www.afe-eclairage.com.fr))

#### 21 avril 2011

Lieu : Côtes d'Armor

Type de manifestation : Assemblée générale du centre régional AFE Bretagne, suivie d'une présentation du nouveau guide de l'AFE sur l'éclairage intérieur des lieux de travail, et d'une table ronde sur les nuisances dues à la lumière et le Grenelle de l'environnement.

AFE Bretagne

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

#### 19 Mai 2011 - 16 h 00

Lieu : Polytech'Orléans

Manifestation : Conférence sur Eclairage et Réglementation dans la construction (RT)

Intervenant Bernard Duval Délégué Général de l'AFE et interlocuteur des pouvoirs publics en matière d'éclairage.

AFE Val de Loire

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

#### Mardi 24 mai 2011 - 10 h 30 / 17 h 00

Lieu : InLight Expo - Lyon

Manifestation : Dans le cadre des « Rencontres Lumière de l'AFE », conférences sur « *Les Nouvelles architectures et technologies de l'éclairage dans les lieux de vente* »

AFE Rhône-Alpes

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

#### Brèves en passant

- **Prevent'ouest à Rennes** les 18 et 19 mai 2011 : Maîtrise des risques et qualité de vie au travail. Venez y retrouver sur son stand l'AFE Bretagne, partenaire du salon.



- **Nouvelle Formation : Les LED, de quoi parle-t-on ?** qui permet d'acquérir les bases essentielles de cette technologie et de réellement connaître ses performances actuelles et ses limites.

[10 et 18 mai 2011 - Cliquez ici pour vous inscrire](#)

Association française de l'éclairage • Loi 1901

17, rue de l'Amiral Hamelin • 75783 PARIS Cedex 16 • Tél : +33 (0)1 45 05 72 00 • Fax : +33 (0)1 45 05 72 70  
Site internet : [www.afe-eclairage.com.fr](http://www.afe-eclairage.com.fr) • e-mail : [afe@afe-eclairage.com.fr](mailto:afe@afe-eclairage.com.fr)